

Organismes	- Action - Période prévisionnelle - Territoire concerné	Description de l'action	Public bénéficiaire du RSA (BRSA)	- Montant de l'aide du Département - Financement du projet - Montant de l'aide précédente	-Références des dossiers : -N° DI et GSU - Date de la CTD - Projet
Restaurants du cœur  Statut : association  Adresse : 30 avenue de Boisbaudran 13015 Marseille  Président : M.RODI Michel	IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI)  « Maraîchage urbain »  Du 01/09/2020 au 30/08/2021  Pôle n°5 (15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> arrondissements de Marseille)	Le chantier d'insertion « maraîchage urbain » porte sur la culture de fruits et de légumes dans la cité de la Savine, sur un terrain de 2 000 m <sup>2</sup> mis à disposition par la Logirem. Une zone de préparation et de lavage des légumes, de culture hors sol et de stockage sera aménagée. L'objectif est de produire dans le respect de l'environnement et de distribuer ces produits maraichers dans les centres d'activité des restos du cœur de Marseille.  L'action se déroule sur le territoire de Marseille 15 <sup>ème</sup> arrondissement.  Les métiers du secteur du maraîchage sont principalement ciblés.  Aucun bilan intermédiaire car il s'agit d'une nouvelle action.  Aucun bilan final de l'action car il s'agit d'une nouvelle action.	6 postes dont 6 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI	Montant : 21 000 € soit 3 500 € x 6 BRSA  1 - Autres cofinancements publics : Etat (FDI) : 15 000 € Autres subventions : 36 400 €  2 - Aide aux postes : Contrats CDDI ACI : 188 252 € dont participation du CD 13 : 41 376 €  3 - Autres recettes : Produits de gestion courante : 23 196 €  Pas d'autofinancement.	2020.2/15  INS-001352  CTD du 13/03/2020  Nouveau dossier
TOTAL		6 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI, sur 1 ACI		21 000 €	